

Vous avez dit «victimes» ?

«A Sarcelles, il y a un an, une association turque a voulu organiser une manifestation culturelle et le chanteur invité avait repris sur ses affiches le faciès et le look de l'assassin de Hrant Dink. J'ai pris, en tant que maire, la décision d'interdire le concert. La communauté turque a attaqué mon arrêté. Le juge a admis que le motif de risque de trouble à l'ordre public était justifié et que j'avais à juste titre interdit cette manifestation.» *Quel meilleur exemple que celui donné par le député du Val d'Oise François Pupponi, à la tribune de l'Assemblée nationale, pour souligner les enjeux du vote de la proposition de loi pénalisant la négation du Génocide arménien ! A ceux qui doutent publiquement de la nécessité de légiférer sur ce sujet hautement délicat, voilà un argument des plus parlants ! Pour ne pas dire la meilleure des réponses... Si l'on ne va pas au bout du processus relancé le 22 décembre dernier par les députés, c'est à la prolifération de cette vermine que l'on s'exposera à coup sûr. Cette véritable métastase qui donne un avant-goût de son pouvoir de nuisance, en menaçant de mort et de viol Valérie Boyer, la rapporteure de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, ou en apostrophant le député de Seine-St-Denis Eric Raoult – «Vous, on vous a repéré, on viendra vous chercher lors des prochaines élections !» – lors d'une émission sur un plateau de télévision. C'est le tapis rouge déroulé à cette gangrène qu'on veut, pour la France d'aujourd'hui ?*

Face à ce négationnisme d'Etat voué par nature à exporter sa haine de l'Autre, les députés ont compris qu'il était de leur devoir d'ériger des garde-fous, tant pour protéger les descendants des victimes du Génocide arménien que pour préserver la paix civile en France. Ils ont donc accompli leur devoir, et plutôt dignement ! Au pays de la fraternité, ils ont souligné la nécessité de permettre à un peuple qui a souffert dans sa chair de «défendre, grâce à la loi, la mémoire des victimes» de la barbarie. Au pays de l'égalité, ils ont clairement fait valoir que si la France a reconnu deux génocides (juif et arménien), il était à la fois «inadmissible et absurde» de pénaliser la négation de l'un et pas celle de l'autre. Au pays de la liberté, ils ont rappelé que «si la liberté de conscience peut être totale, la liberté elle-même ne peut être absolue».

Hélas, tous ces arguments, qui exhalent pourtant un parfum de bon sens, n'ont pas touché, au pays de la Raison, le cœur d'une opinion publique qui s'est fourvoyée dans une posture abjecte. Indignation, dégoût, rage et révolte : tels sont les sentiments légitimes qui nous habitent au vu de ce grand déballage de contrevérités, d'amalgames, de mauvaise foi et de... mépris à l'égard des Arméniens et des législateurs. Du «crétinisme mémoriel» raillé par Les Echos à cet éditorial puant de morgue du Monde sur «Les lois mémorielles [qui] ne servent à rien. Hélas !», on a tout simplement voulu nous faire la leçon. En sous-couche (à peine !), ce qu'il faut lire, c'est : «Calfeutez-vous gentiment dans votre statut de victimes qu'on aime tant, quand on pense à vous, les Arméniens ! Vous n'allez quand même pas avoir

l'outrecuidance de réclamer autre chose que les sempiternels lots de consolation que l'humanité vous réserve avec condescendance, depuis qu'elle vous a abandonnés à votre funeste sort, un certain printemps de 1915 !» Voilà ce qu'on se prend en pleine gueule, depuis le 22 décembre ! En clair : «Continuez à souffrir en silence, entre vous ! Vous n'allez pas nous coller une aspérité dans nos petites vies qui se veulent pépères, avec vos lois mémorielles, là !» Une arrogance à la hauteur de l'ignorance de ces gens-là, qui mériteraient d'apprendre comment la France, qui avait mandat de protection des Arméniens en Cilicie dans les années 1919-1920, les a abandonnés lâchement au sort que l'on imagine, en pleine nuit, en se faisant la « malle » comme un vulgaire voleur, après avoir retiré les fers des sabots des chevaux pour ne pas risquer de réveiller les Arméniens meurtris, lesquels avaient placé tant d'espoirs dans la patrie des droits de l'Homme...

Ce sont donc les descendants de ce peuple qui, forts de leur expérience singulière, vont se mobiliser et scruter avec toute la vigilance nécessaire, dans les semaines cruciales qui s'annoncent, les déclarations et mouvements de nos dirigeants, de nos responsables politiques et, bien évidemment, de nos sénateurs. Pour transformer l'essai dans une partie qui n'est pas gagnée d'avance. Maintenant que la première mi-temps a livré un verdict favorable, la balle est désormais dans le camp du Sénat, chargé de mettre un terme, enfin, à cette espèce d'entourloupe perpétuelle qui nous fait tourner en bourrique depuis des lustres. Cela va faire tout de même 14 ans, en cette année 2012 qui débute, que le processus parlementaire a été lancé, en France, autour du Génocide arménien. 14 ans de lutte, après un demi-siècle (jusqu'en 1965) de silence absolu et 33 ans de déni !

Un véritable corps-à-corps avec l'inhumain, dont le prix à payer est très lourd. Et pas seulement sur le plan politique. L'actualité arménienne a cette spécificité de pouvoir mettre en perspective des infos ou des situations en apparence étrangères les unes aux autres, mais qui se télescopent avec une violence parfois inouïe. Deux semaines avant le vote de l'Assemblée, on s'est aperçu que les élèves des écoles arméniennes d'Ile-de-France, en visite au Salon du Livre arménien d'Alfortville (Armen-Livres), se sont positionnés en majorité devant le panneau traitant du Génocide. Pire, même : que certains, avec pour seul bagage leur innocence enfantine, se sont étonnés qu'il y ait «des auteurs [arméniens] vivants» et qu'on ait «le droit de rigoler et de jouer en arménien», à la vue du stand pour enfants !

Des constats sidérants, qui doivent déboucher sur une réorientation profonde de nos priorités en interne. Faute de quoi, cela reviendrait à placer notre destin dans les mains de ceux qui bafouent notre dignité. Autrement dit, le plus cruel des effets boomerang ! Le défi va être rude, très rude. Mais beau, avant tout. Car c'est notre existence qui se joue.

Varoujan Mardikian